

ESQUENNOY



Commission de communication

Sylvain Germain
Virginie Le Goff
Michèle Hémar
Corinne Delattre

BULLETIN MUNICIPAL N°1

2ème trim. 2021

LE MOT DU MAIRE

Pour Contacter la mairie

6 place de la Mairie
60 120 Esquennoy

☎ : 03 44 07 05 10

📠 : 03 44 80 54 42



mairie.esquennoy@wanadoo.fr



Application Illiwap



<http://www.esquennoy.fr>



Village d'Esquennoy

Accueil Mairie pendant Covid

Accueil téléphonique

Mardi

9:00 à 12:15 / 13:00 à 17:00

Accueil du public et téléphonique

Judi

10:30 à 12:15 / 13:00 à 18:00

Port du masque obligatoire et 3 personnes maximum

Permanences des élus :

Les Samedis de 10:00 à 12:00

Permanence cantine scolaire :

les jeudis de 16:30 à 18:15



Mesdames, Messieurs,

Le Conseil Municipal a souhaité vous proposer un bulletin trimestriel d'informations municipales dont l'objectif est d'ajouter une version papier au site internet, à la page Facebook et à l'application mobile Illiwap. Vous y trouverez des informations pratiques sur les services municipaux, sur les projets et manifestations à venir ainsi que des conseils pratiques et des rappels sur les règles de vie commune.

Nous constatons d'ailleurs une recrudescence des actes d'incivilités, de dégradations et de tags sur les bâtiments communaux : rappelons que le dialogue dans le respect mutuel est le seul moyen de résoudre les conflits, que les réparations sur les biens de la commune consomment du temps des agents techniques et des moyens financiers imprévus, au détriment de l'avancement des nouveaux projets.

En cette période difficile de crise sanitaire, nous vous appelons à poursuivre vos efforts car le respect des gestes barrières, aussi contraignants soient-ils, est la condition pour que nous puissions continuer à vivre le plus normalement. Il faut, autant que faire se peut, préserver à la fois notre santé, nos emplois et notre lien social.

Ayons une pensée pour les esquenouillards qui nous ont malheureusement quitté depuis les vœux 2021, ainsi que pour Monsieur Dassault, député de notre circonscription, qui ne manquait aucune manifestation organisée dans la commune, ni de soutenir les projets communaux.



Dans l'espoir que les manifestations conviviales de juillet pourront se tenir sans restriction sanitaire, prenez soin de vous et de vos proches.

Sylvain GERMAIN

Félicitations à nos diplômés

Pour la première fois cette année, la Municipalité tenait à mettre en avant et récompenser les jeunes ou adultes ayant obtenu un diplôme au cours de l'année 2020, et dont la manifestation aurait initialement dû se dérouler lors de la Cérémonie des Vœux du Maire.

Pour les raisons sanitaires que nous connaissons tous, la récompense des diplômés a eu lieu, sans cérémonie, en Mairie, les samedis 23 et 30 janvier, où ils pouvaient venir retirer le chèque cadeau qui leur était offert.

A toutes et tous, nous leur renouvelons toutes nos félicitations.

Et si comme eux, vous obtenez un diplôme au cours de cette année, pensez à venir le signaler à la mairie et à communiquer une copie de votre diplôme.

Ont obtenu le brevet des collèves :

Lauriane DANIEL, Audrey DARGY, Soline GARBE, Benjamin LAGLENNE, Enzo MAUDUIT, Victor MULLIEZ et Ysoline RICARD.

A obtenu le C.A.P. :

Adeline GUILLAUME.

Ont obtenu le Baccalauréat :

Hadassa ATOUILLANT, Emilien CNUDE, Frède LEBLANC, Annie PETIT, Jérémy PETIT, Tim SHODIPE.

Ont obtenu le Brevet de Technicien Supérieur (B.T.S.) :

Lucie ESCOLAN et Clément HERMENT.

Ont obtenu le Master 2 :

Pauline CARMINE, Mathilde HEMARD.

A obtenu le diplôme de Kinésithérapeute :

Jérôme BLECOT.

Liste ne prenant en compte que les diplômés s'étant inscrits auprès de la Mairie ou venus chercher leur récompense.



AGENDA 2021



- Fête Foraine les 10,11 et 12 Avril (Annulée*)
- Cérémonie (restreinte) du 8 Mai
- Elections régionales les 13 et 20 juin
- Fête foraine les 10,11 et 12 juillet
- Défilé (restreint) du 14 juillet

* Annulation pour causes sanitaires

Toutes ces animations et cérémonies se dérouleront dans le respect des règles sanitaires en vigueur imposées par la situation épidémique. Les cérémonies du 8 mai et du 14 juillet se dérouleront donc en comité restreint.

Nous souhaitons la bienvenue dans notre village, au nouveau salon de coiffure « L'Atelier » tenu par Mme Vanessa DE LEEUW
43 Grande rue à Esquennoy
09.77.00.28.24 L'Atelier



CONSOMMONS LOCAL

La Communauté de Communes de l'Oise Picarde (C.C.O.P.) nous informe de la mise en place depuis décembre dernier du site « j'achète Oise »

jacheteoise.picarde.fr

Pour l'alimentation, les artisans, la beauté, loisirs et sorties.



URGENCES SAISONNIERES

Vous constatez sur votre terrain la présence d'un nid d'abeilles ou de guêpes ou de frelons, ci-dessous les numéros à contacter :

Abeilles :

Mr Jean-Marie CRIGNON
(Apiculteur à Ste-Eusoye)
03.44.80.09.16 ou 06.82.63.17.08



Guêpes et Frelons :

Prendre contact avec le Centre de Première Intervention d'Esquennoy (pompiers)
Patrick Deheyer : 06.70.11.32.30

ACTIONS ET TRAVAUX

Projets en cours ou à venir (validés par le Conseil):

- Réfection de la toiture du Gymnase
- Remplacement portes et fenêtres du Gymnase
- Station d'Assainissement
- Refonte du site internet de la commune
- Achat de vaisselle pour la cuisine du Presbytère (à venir)
- Isolation par l'extérieur des murs du Gymnase (à venir)
- Remplacement d'une partie du parc informatique de l'école et acquisition d'un vidéo projecteur interactif



Projets en étude :

- Réfection des égouts existants pour la Cité
- Séparation du réseau d'eaux de pluie et du réseau d'assainissement de la cité
- Remise en état des trottoirs de la rue St Antoine (coté pharmacie) et d'une partie de la rue St Pierre (coté Est)

Vous êtes propriétaire(s), vous avez des projets d'amélioration et rénovation de votre habitation : travaux d'isolation thermique (combles, toiture, fenêtres et murs), pose d'un nouveau chauffage :

- Le département de l'Oise, en partenariat avec l'Anah (l'Agence nationale de l'habitat), vous permettent de bénéficier d'aides techniques et financières pour ces travaux. Aides soumises à condition de revenus.

Renseignez-vous : Contactez Soliha au 0 800 674 236 ou pig@soliha.fr

Prochaine permanence d'accueil et d'informations :
le 19 avril de 14 à 17h à la Maison départementale de la Solidarité - 58 rue Basse Saint-Cyr à Breteuil 60120.

- La région Hauts de France vous permet de bénéficier d'un accompagnement technique et d'une solution de financement adaptée à votre situation, avec la « Solution Hauts de France Pass Rénovation ».

Pour plus d'infos : www.pass-renovation.hautsdefrance.fr
ou n° vert : 0 800 02 60 80 ou contact@hautsdefrance-spee.fr

RAPPEL DE QUELQUES REGLES DE BON VOISINAGE

- Une déchetterie est à votre disposition à Breteuil. Merci de ne pas déposer vos **encombrants** ou autres déchets au cimetière, Rue des Aires ou sur les conteneurs à verre.
- Le **city stade** a été installé pour vous, merci d'en prendre soin. Depuis quelques semaines, une recrudescence des incivilités et dégradations a été constatée
- Il est rappelé que **les travaux de bricolage et de jardinage** utilisant des appareils à moteur thermique ou électrique (tondeuse, coupe haie, rotofil, tronçonneuse, etc ...) ne sont autorisés qu'aux horaires suivants :
 - ✓ Lundi au vendredi : 8h-12h / 13h30-19h30
 - ✓ Samedi : 9h-12h / 15h-19h
 - ✓ Dimanche et Jours Fériés 10h-12h(Arrêté préfectoral section II Article 7 du 15 nov. 1999)
- Il est rappelé qu'il est interdit de **brûler les déchets végétaux** (à l'air libre ou avec un incinérateur). Cela nuit à l'environnement, au voisinage, à la santé et peut être la cause d'un départ d'incendie. (circulaire du 28 nov. 2011 du Ministère de l'Environnement). Vous utiliserez ces déchets verts en composte ou vous les déposerez en déchetterie.

